



LES ARCHERS DE L'AUBANCE

et

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Ont le plaisir de vous inviter à la





## 3ème étape de la Division Régionale Excellence

dimanche, 16 juin 2019

Horaires :	
8 h 30	Ouverture du greffe
8 h 45	Inspection du matériel
9 h 00	Echauffement de 30min
9 h 30	Début des tirs
Pause 1 heure	
17 h 30	Remise des récompenses

Important :
Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence, ainsi que les 2 N° de téléphone des parents pour les mineurs.
Tenue d'équipe et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums.
Les équipes de clubs sont inscrites pour la saison de DRE et affichées sur le site internet: <a href="http://www.arc-paysdelaloire.fr">http://www.arc-paysdelaloire.fr</a> , les clubs doivent adresser par mail, 10 jours avant la compétition, la composition des équipes au club organisateur.
Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe

Informations :
Restauration sur place possible (sandwich, boissons, saucisses frites...)

Lieu :
La compétition se déroulera :
Stade des Varennes
Chemin de la Jubaudière
49610 MURS ÉRIGNÉ
 Monique PITON: <a href="mailto:jmpiton@laposte.net">jmpiton@laposte.net</a>


Récompenses :
Une coupe à la 1ère équipe de chaque catégorie à l'issue de la 3ème étape

Modalités :
Blasons suivant réglementation FFTA
Compétition fermée

Qualifications :
Rythme de tir en AB/CD ou ABC
en fonction du nombre de cibles
2 fois 6 volées de 6 flèches

Phases éliminatoires et finales :
Suivant réglementation FFTA